

PUBLIC CONCERNE

- GRH/RRH/DRH – Chef d’entreprise/Dirigeant – Responsable d’équipe/Manager – Institutions représentatives du personnel – Organisations syndicales et patronales – Associations – Professions libérales (comptables, avocats, experts, professionnels de santé...)

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLE REQUIS

- Aucun prérequis formalisé en termes de certification, diplôme ou formation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser les différentes obligations liées aux accidents du travail et aux maladies professionnelles (AT/MP)
 - Savoir appréhender la gestion des AT/MP
 - Tout savoir sur les dispositifs de contrôle des AT/MP
 - Sécuriser tout risque de contentieux
 - Optimiser la rentabilité de l’entreprise grâce à nos préconisations

FORMATION ET TARIF

- Lieu de formation : Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Paris et Toulouse.
- Durée : 1 jour (7heures)
- Tarif : 690 € H.T.

CONTENU PEDAGOGIQUE

- I- L’indemnisation des AT/MP
- Maîtriser le principe d’un AT et ses conséquences
- La procédure à suivre en cas d’AT
- Savoir contester un AT
- La procédure de MP
- II- Vos obligations en cours d’AT/MP
- La procédure de contrôle par la CPAM
- Cas pratiques
- III- La gestion des contentieux
- Gestion du contentieux sans le recours au CRRMP
- La procédure de recours au CRRMP
- Mise en situation